

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 juin 2010, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie – UBCI- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées :

Première Résolution :

L'A.G.O. après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration approuve ledit rapport ainsi que les bilans et Comptes de Résultats arrêtés au 31.12.2009 tels qu'ils ont été présentés.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'A.G.O. prend acte des rapports (individuels et consolidés) établis par les Commissaires aux Comptes en exécution de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux Etablissements de Crédit et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'A.G.O. approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits qui s'élève, après reprise du report à nouveau 2008, à 22.525.281,538 dinars, selon la proposition qui lui a été soumise à savoir :

- De fixer le dividende par action de l'exercice 2009 à	1,250 DTU
Le paiement de ce dividende totalisant la somme de.....	12.500.000,000 DTU
- D'affecter à la réserve facultative la somme de.....	9.397.000,000 DTU
- D'affecter à la réserve à régime spécial la somme de	625.908,103 DTU
- De reporter à nouveau la somme de	2.373,435 DTU

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'A.G.O. autorise les transferts à la réserve extraordinaire du montant de TND 6.746,600 à prélever sur la réserve « à régime spécial » et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'A.G.O. donne quitus de leur gestion aux administrateurs en fonction durant l'exercice 2009 et approuve l'allocation au Conseil d'Administration de la somme de 381.238,275 DTU au titre des jetons de présence.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité moins une voix.

Sixième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012, le mandat d'Administrateur de M. Tahar BOURICHA.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012, le mandat d'Administrateur de M. André CHAFFRINGEON.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012, le mandat d'Administrateur de M. Slah-Eddine BOUGUERRA.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution :

L'A.G.O. confère tous pouvoirs aux porteurs des copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN ARRETE AU 31/12/2009		
<i>Après répartition des bénéfices - AGO 25 Juin 2010</i>		
<i>(En Milliers de Dinars Tunisiens)</i>		
	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIF</u>		
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	43 916	97 046
Créances sur les établissements bancaires et financiers	368 317	153 360
Créances sur la clientèle	1 164 634	1 247 762
Portefeuille-titre commercial	10 141	9 130
Portefeuille d'investissement	104 429	98 633
Valeurs immobilisées	52 895	52 949
Autres actifs	26 203	32 823
TOTAL ACTIF	1 770 535	1 691 703
<u>PASSIF</u>		
Banque Centrale et CCP	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	92 235	103 907
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 398 269	1 298 708
Emprunts et Ressources spéciales	34 939	44 070
Autres passifs	70 154	80 009
TOTAL PASSIF	1 595 597	1 526 694
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital	50 000	50 000
Réserves	124 267	114 244
Autres capitaux propres	669	763
résultats reportés	2	2
Résultat de l'exercice	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	174 938	165 009
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 770 535	1 691 703

III - L'état d'évolution des capitaux propres

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION DES BENEFICES 2009								
SUITE APPROBATION AGO DU 25 JUN 2010								
Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Capitaux Propres au 31-12-2009 Avant répartition	50 000	5 000	2 061	107 183	669	2	22 523	187 438
Réserve facultative								
Réserve à régime spécial			626				-626	
Réserve Extraordinaire				9397			-9397	
Résultats reportés								
Distribution des bénéfices							-12 500	-12 500
Réserve légale								
Subvention d'investissement								
Résultat au 31-12-2009								
Capitaux Propres au 31-12-2009 Après répartition	50 000	5 000	2 687	116 580	669	2		174 938